Conseil syndical prend une décision sans prévenir l'ensemble des

---
Par Boobo

Bonjour à tous,

Je suis membre du conseil syndical et les autres membres ont pris une décision assez importante de proposition sans que je sois informé.

Ont-ils le droit ?

Ils ont bien mon adresse mail et savent où me trouver.

Merci pour vos précisions et votre aide

Par Isadore

Bonjour,

Oui. Les membres du CS, à part le Président, n'ont pas de pouvoirs particuliers. Le CS est là pour assister et contrôler le syndic, ainsi que pour émettre des avis consultatifs.

En ce qui concerne les "propositions" ou les projets de résolutions chaque copropriétaire peut en faire individuellement.

Par janus2

Bonjour,
Qu'entendez-vous par "décision assez importante de proposition" ?